

UCM  
MAIRIE DE CHATILLON  
01200 VALSERHONE

Lettre à tous les sociétaires de l'UCM

Le 11/07/19

Madame, Monsieur ;

Le conseil d'administration de l'UCM s'est réuni le 19 juin 2019 au local de Vouvray.

La situation de notre société devient de plus en plus critique.

En effet, le nombre de délégués de secteur est incomplet. Conformément à nos statuts chaque secteur devait être représenté par trois membres élus.

Le secteur de Chatillon n'a AUCUN délégué sur 17 membres inscrits, Une deuxième réunion a été demandée mais un seul membre s'est présenté.

Les secteurs de Vouvray et d'Ochiaz ne comportent que 2 membres élus.

Les autres secteurs Arlod Bellegarde Vanchy et Villes ont trois membres élus.

Le conseil d'administration actuel comporte donc 16 membres élus sur 21 prévus dans nos statuts.

Lors du conseil d'administration du 23 mai 2019, les postes de trésorier et de secrétaire sont restés vacants. Cette situation était incompatible avec les statuts de notre société et la fédération de l'Ain ne pouvait accepter cet état de fait, car le poste de trésorier issu du CA est impératif au regard de la loi.

En dernier recours, et pour débloquer cette situation, Monsieur Christopher DEROCHE a démissionné de son poste de vice-président pour prendre la place de trésorier. Les membres présents ont accepté à l'unanimité.

Néanmoins, il manque toujours un secrétaire, il est important que ce poste soit pourvu.

Nous faisons appel à votre responsabilité afin que notre société perdure.

Le président et les membres du CA